

## FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

### FONCTIONNEMENT DU COMITE D'EQUITE LORS DES MANIFESTATIONS NATIONALES

- Les membres du comité d'équité doivent être présents à la réunion des délégués.
- Les membres du comité d'équité doivent se réunir à l'issue de la réunion des délégués.
- Les membres du comité d'équité doivent être présents sur le lieu de la compétition avant le départ de la première course jusqu'à l'arrivée de la dernière course.
- Les membres du comité d'équité doivent se réunir à la demande express d'un seul de ses membres.
- Les échanges et le choix de la progression des épreuves doivent être faits dans l'intérêt général du sportif.
- Le délégué fédéral réunit les délégués des clubs pour leur faire part des décisions prises par le comité d'équité.